

PV du conseil municipal

Séance du mercredi 13 décembre 2023 à 19h

L'an deux mil vingt-trois, le 13 décembre à 19h, le Conseil municipal de la commune de Lurcy, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Nathalie Bisignano, Maire, dans la salle du Conseil Municipal.

Date de la convocation : mercredi 6 décembre 2023

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : 10 votants : 10

Présents : Bisignano Nathalie, Cordier Christelle, Di Nucci Nicolas (arrivée à 19h06), Dulac Laëtitia Duret Franck, Eckert Pierre, Fontan Corinne, Pramayon Jean-Marc, Schneider Chrystel, Villuendas Myriam

Excusée : Denis Bernadette

Secrétaire de séance : Christelle Cordier

La séance du Conseil commence à 19h04

Le Conseil Municipal :

- **Approuve à l'unanimité** le compte-rendu de la séance précédente.
- **Délibère à l'unanimité** pour accorder la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle pour les agents de la fonction publique territoriale dont la rémunération brute est inférieure à 39000€ perçue au titre de la période du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023.
- **Délibère à l'unanimité** pour autoriser Madame le Maire à signer les pièces du marché mutualisé d'assurance comme suit :
 - Lot 1 : dommage aux biens Groupama prime annuelle **3 192€ TTC** franchise 800€
 - Lot 2 : responsabilité civile SMACL prime annuelle **527.74€ TTC** franchise 200€
 - Lot 3 : protection juridique et défense pénale SMACL prime annuelle **478.89€ TTC**
 - Lot 4 : flotte automobile et auto-mission SMACL prime annuelle **571.91€ TTC**
 - Lot 5 : individuelle accidents Generali assurances lard prime annuelle **243€ TTC**.
- **Retient à 7 voix pour et 3 absentions** (Nicolas Di Nucci- Franck Duret- Corinne Fontan) le devis d'alimentation de la pompe de relevage pour la cuve de récupération des eaux pluviales de l'entreprise Coudurier Clément 71000 Macon pour un montant de **2 751.49 € ht.**

- Adhère à l'unanimité au Fonds de Solidarité Logement, outil financier du plan d'action du Département pour le logement des personnes défavorisées financé par une contribution volontaire sur la base de 0.30€/habitant correspondant à 119.40€ pour notre commune.
- Entend lecture du rapport 2022 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable produit par le Syndicat Bresse Dombes Saône Les grandes lignes étant portées sur 93 300 habitants, 5 EPCI, 8 captages et 21 réservoirs. Il y a 43879 abonnés ce qui correspond à une augmentation de 900 abonnements, l'étude concerne 1716Km linéaire de tuyaux sur une typologie rurale et semi rurale. Une consommation de 6,274millions mètre cube d'eau traité et 14 000 mètre cube exportés : conformité bactériologique: bonne à 99.6%

conformité physico-chimique bonne à 100%

il est renouvelé 21.56km de tuyaux par an

Le prix du mètre cube est de 2.55€, il n'est pas lissé sur tout le territoire. La moyenne nationale étant de 2.13€

Le coût de l'entretien des tuyaux payé par le syndicat est de 5 millions d'euros

Pierre Eckert souligne le fait que ces tuyaux proviennent d'Inde et qu'ils ne respectent pas certaines normes.

Entend les questions diverses :

- Organisation cérémonie des vœux : la cérémonie se déroulera le 07 janvier 2024 à 11h. Elle sera suivie du verre de l'amitié.
- La diffusion des paniers des anciens est prévue le 27 décembre pour 17 foyers. C'est la commission communication qui se chargera de la distribution.
- Remboursement de 1 347.75€ de l'assurance Groupama suite au sinistre survenu le 15 septembre 2023 au local technique.

P Eckert fait remarquer que l'achat de rideaux électriques pourrait être rentabilisé s'il survenait un autre cambriolage.

- La commune renonce au droit de préemption pour les parcelles B758- B759- B760 situées 64 route de la Fournière.
- Abattage dans l'hiver de 48 peupliers situés sur les parcelles ZD 22 et ZD 23. Ces arbres étant classés ils seront remplacés par des chênes.
- Compte rendu réunion bilan ADS communautaire : Madame le Maire en fait lecture : un rappel sur le rôle de conseiller, un poste d'assistante administrative est créé en interne, une demande de mutualisation de moyens pour traiter les dossiers est évoqué : secrétaire de remplacement suite aux congés maladie. La commission aménagement va étudier la faisabilité. Une attention est demandée sur les CERFA qui sont souvent remis à jour.
- Demande de l'amicale des Sapeurs-Pompiers de Montmerle pour l'utilisation de la salle des fêtes à l'occasion de l'arbre de Noël 2024. Il a été décidé à l'unanimité de la prêter gracieusement.

Myriam Villuendas souligne le fait que le nombre de personnes est limité. Un rappel sera fait ainsi qu'une mise en garde sur le stationnement lors de la réponse.

- Information sur la loi ZAE nR (Zones d'Accélération de la production d'Énergies Renouvelables). Communication sur panneau Pocket, affichage panneau de la mairie et site internet a été faite. La consultation des cartographies du territoire de Lurcy sera possible en mairie :

vendredi 15 décembre de 17h30 à 18h30

et mercredi 20 décembre de 10h à 12h.

- L'enquête de gendarmerie est en cours suite à la plainte concernant le dépôt sauvage de cadavres d'animaux Montée des Poyes.
- Point sur la Ferme Jomet : Le projet de l'habitat partagé ne se fera pas. La Thoisyenne d'HLM a informé qu'elle ne se positionnerait pas sur le projet.
- Chyrstel Schneider demande s'il ne serait pas possible d'installer une bâche pour protéger le toit endommagé : sur conseil de professionnels, il n'est pas judicieux d'investir dans une bâche.
- Tour de table pour un temps de parole pour tous.

Clôture de la séance à 22h30.

Le Maire,

Nathalie BISIGNANO



Le secrétaire de séance,

Christelle CORDIER

